

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P 1
2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES	P 2
2.1 - REJETS CHEMINEE	P 2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P 7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P 12
2.4 - DIVERS	P 13
3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC	P14

**1- INTRODUCTION**

Ce mois-ci DAHER NT vous présente :

- Les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation,
- Les résultats de surveillance de l'impact des rejets dans l'environnement,
- Le suivi de surveillance des filtres Très Haute Efficacité (THE) de ventilation,
- Les événements et informations notables,
- Les résultats de surveillance de la dose en limite du périmètre de l'ICPE.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	3,0.10 ⁻²	2,2.10 ⁴
Bêta total (hors K40)			1,8.10 ⁻²	2,0.10 ⁵
Activité H3			500	1,5.10 ¹⁰
Activité C14			7 *	3,0.10 ⁸
Activité I129			2,0.10 ⁻³ *	4,0.10 ⁴

PARAMETRES					Total mensuel
	S36	S37	S38	S39	
Alpha total	≤ 1,2.10 ⁻⁵	≤ 9,6.10 ⁻⁶	≤ 1,3.10 ⁻⁵	≤ 7,7.10 ⁻⁶	
Bêta total (hors K40)	2,8.10 ⁻⁴	4,6.10 ⁻⁴	1,8.10 ⁻⁴	2,4.10 ⁻⁴	
Activité H3	≤ 0,41	≤ 0,39	≤ 0,37	≤ 0,35	
Activité C14	≤ 0,38	≤ 0,41	≤ 0,55	≤ 0,38	≤ 0,43
Activité I129	≤ 6,5.10 ⁻⁵	≤ 6,7.10 ⁻⁵	≤ 6,4.10 ⁻⁵	≤ 6,3.10 ⁻⁵	≤ 6,5.10 ⁻⁵

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NT (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

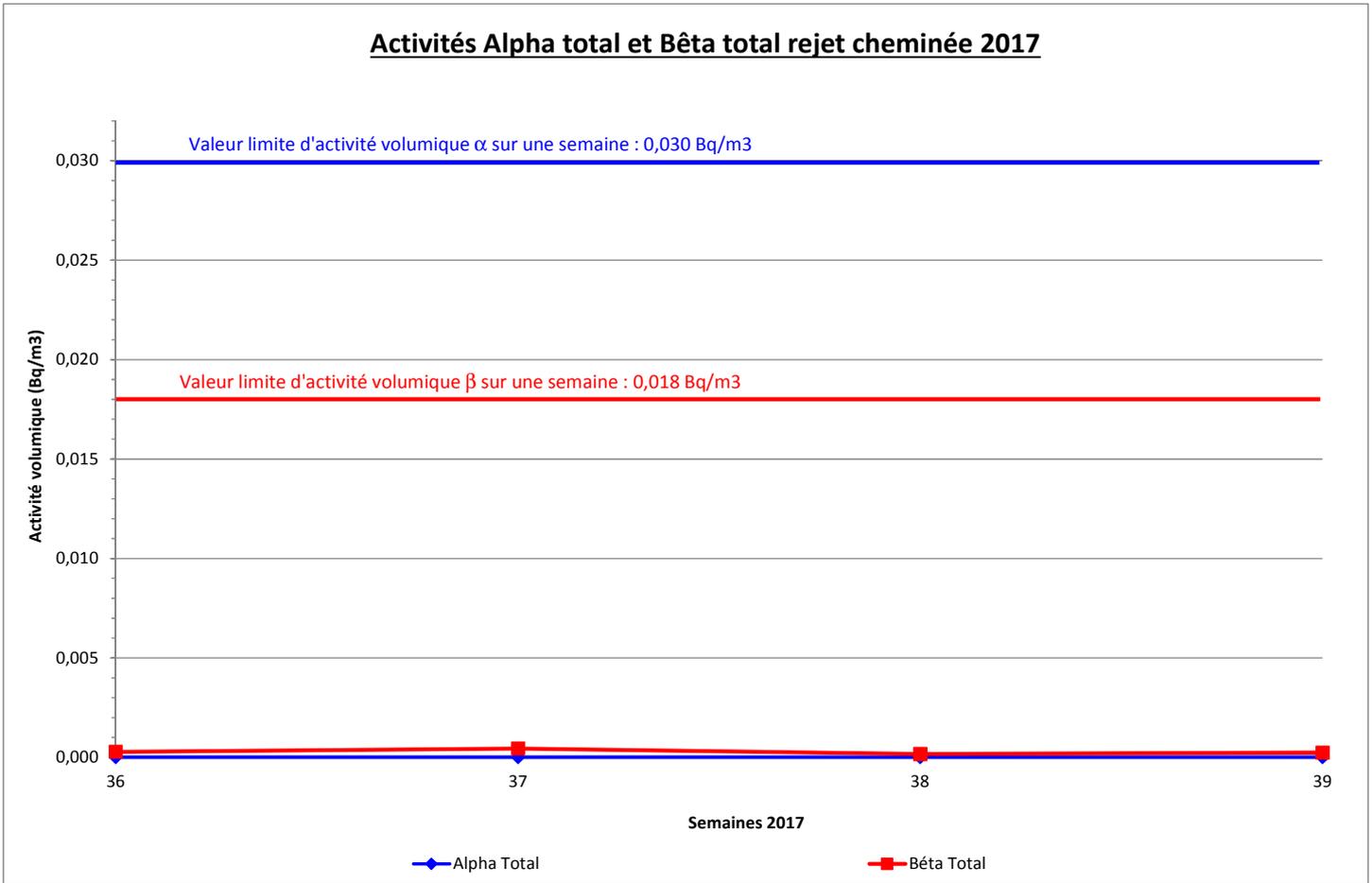
Commentaires :

Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ¹⁴C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NT réalise les analyses ¹⁴C de façon hebdomadaire (plus restrictif) et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral. La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

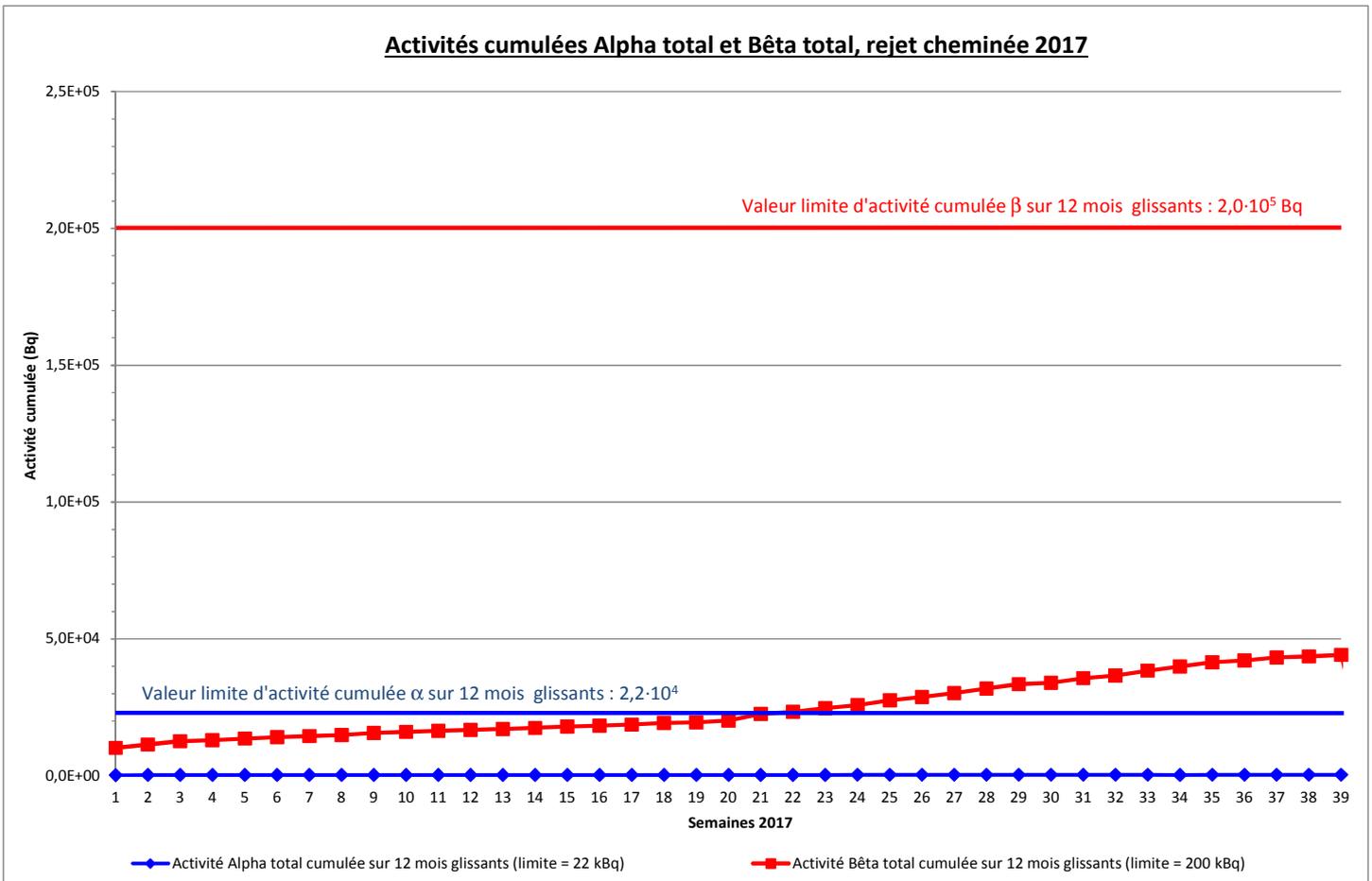
L'analyse de l'¹²⁹I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (plus restrictif) et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral.

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

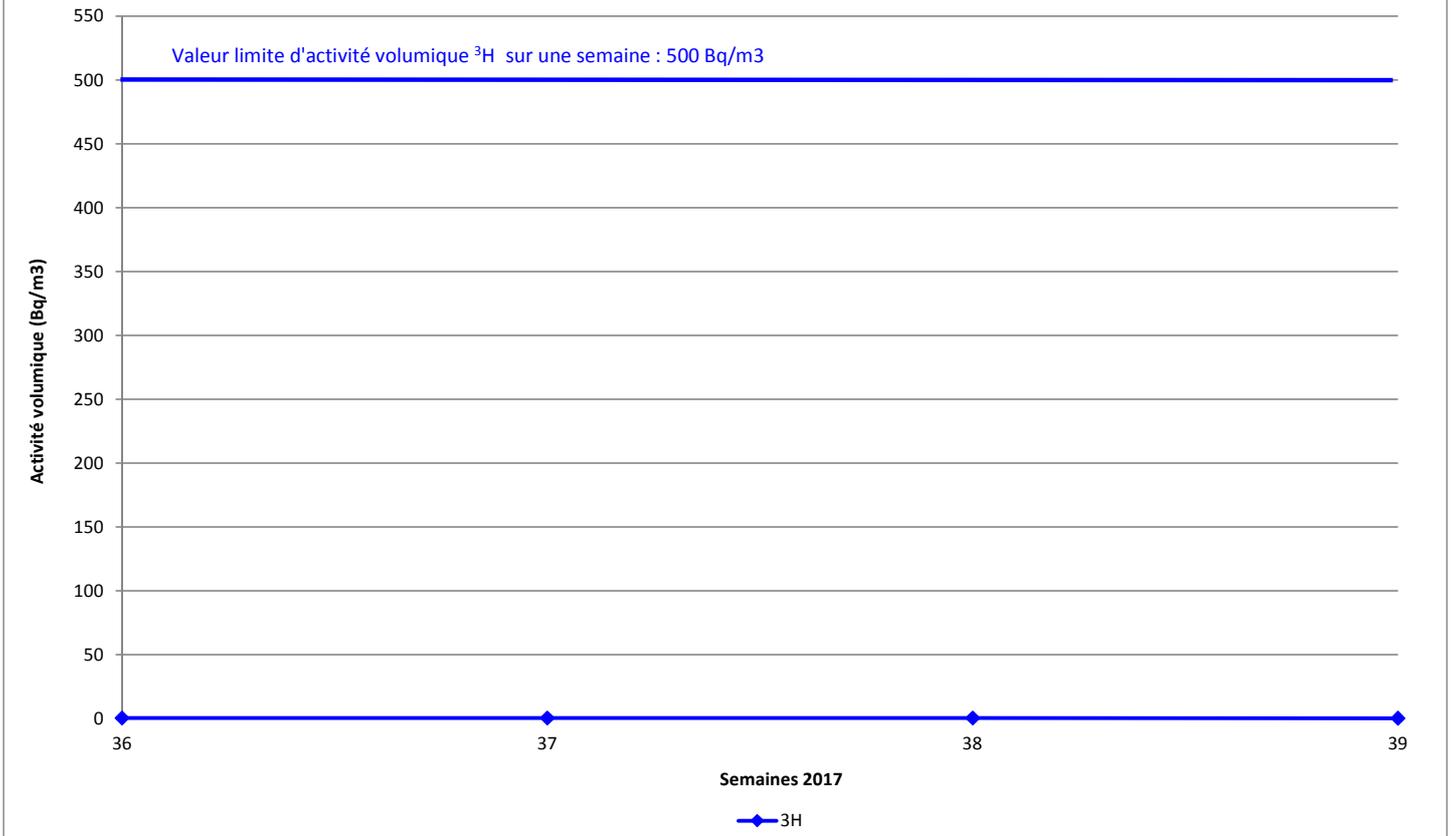
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2017



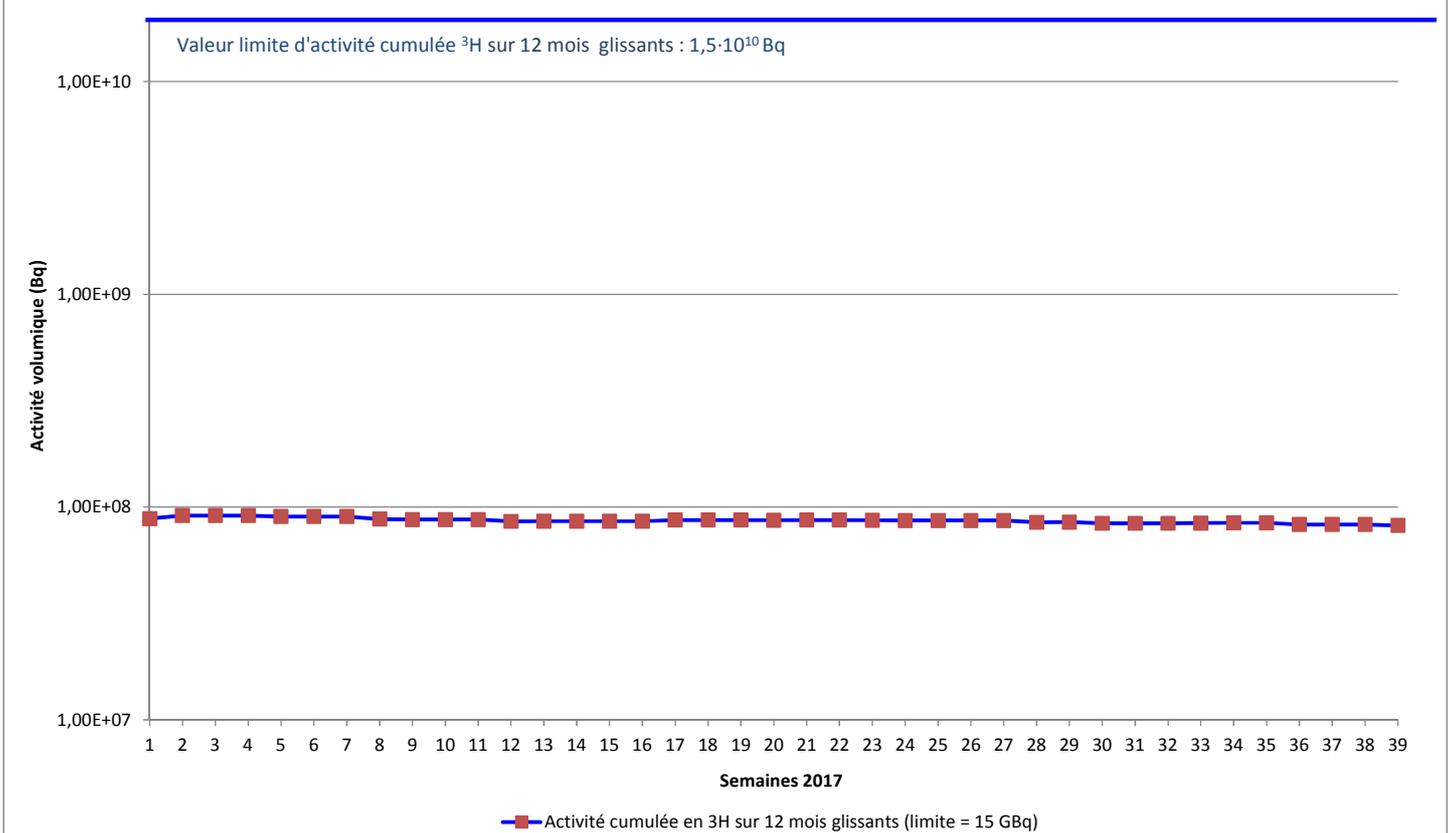
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2017



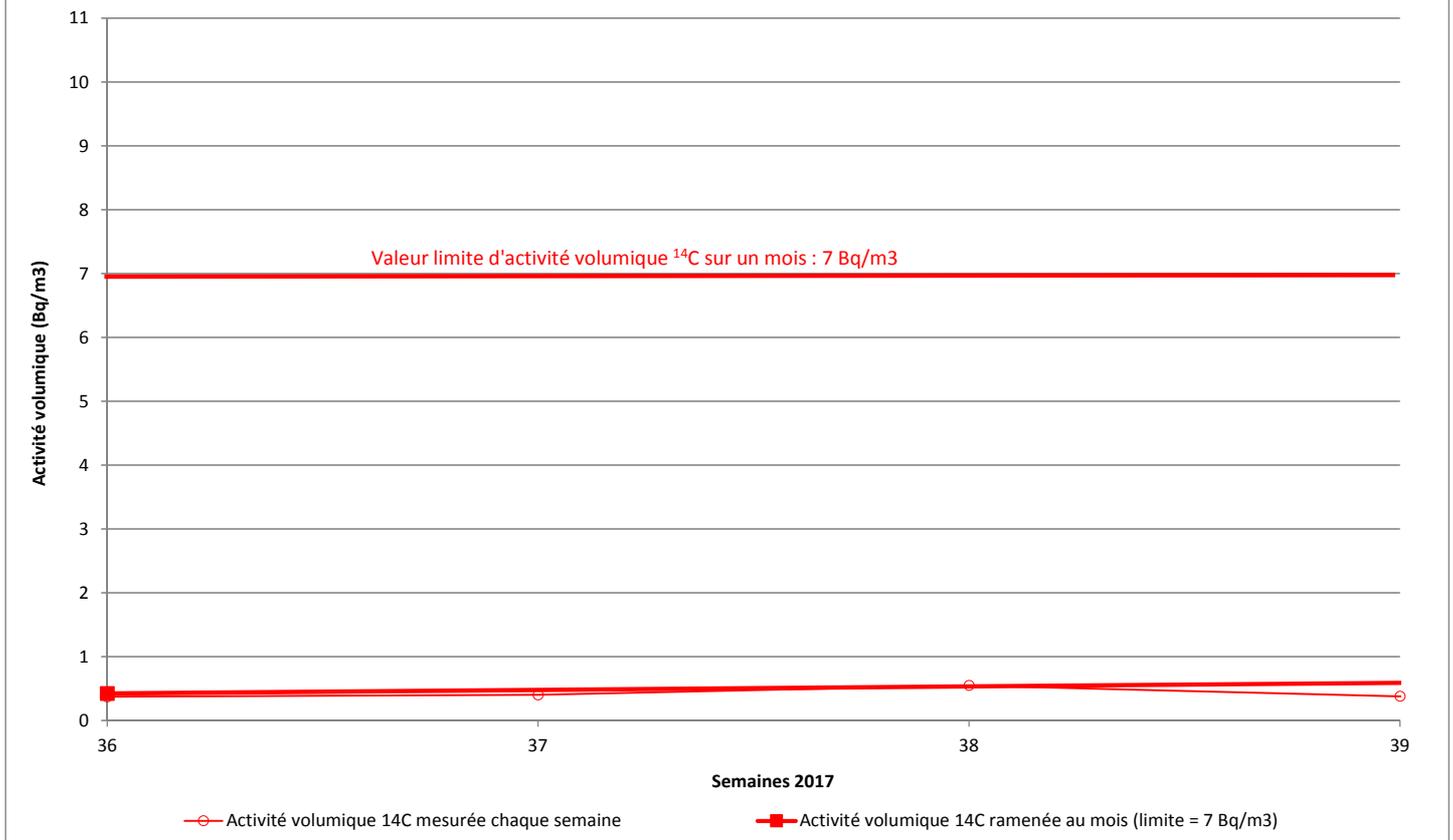
Activité ³H rejet cheminée 2017



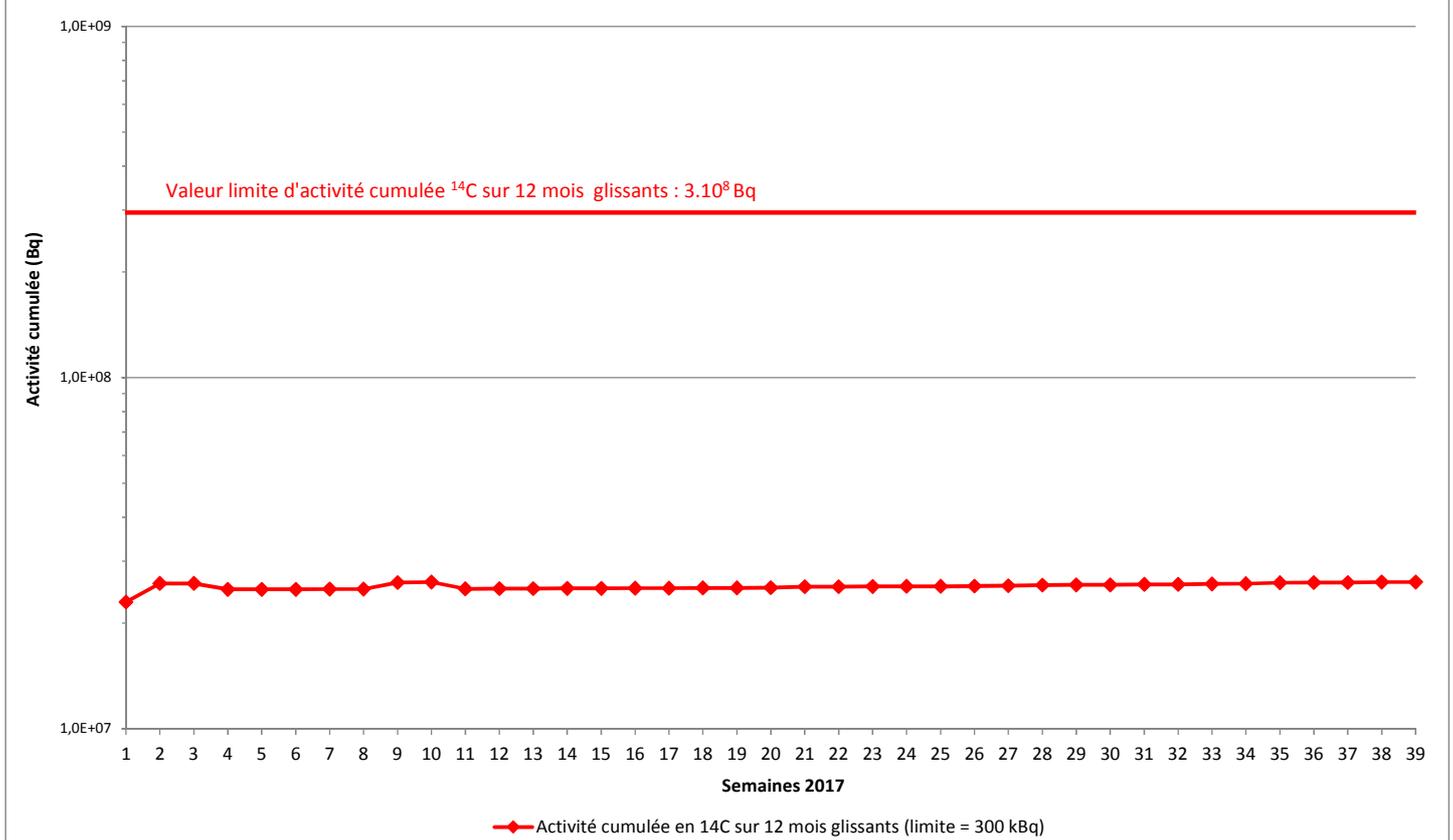
Activité cumulée ³H rejet cheminée 2017



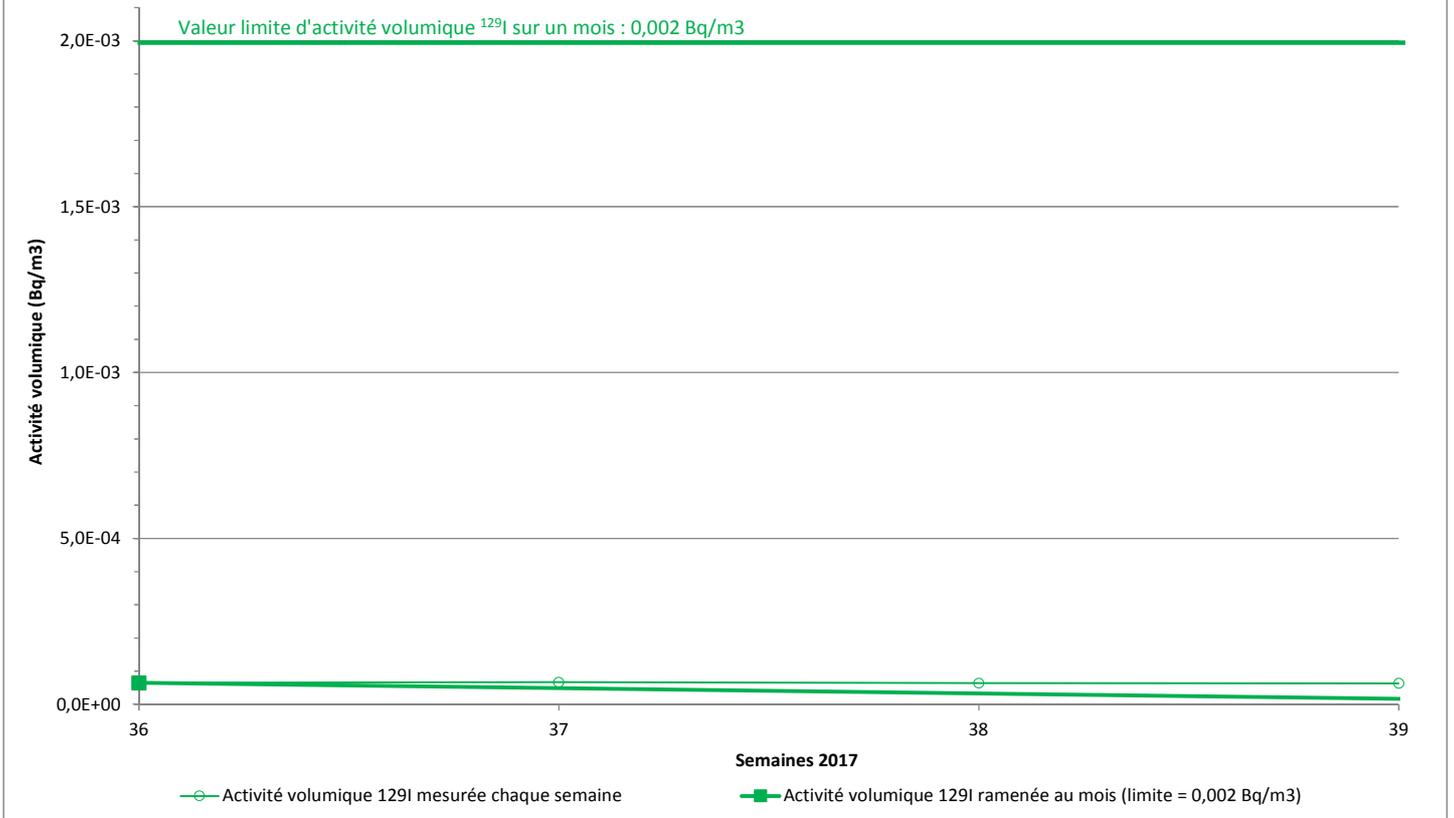
Activité ¹⁴C rejet cheminée 2017



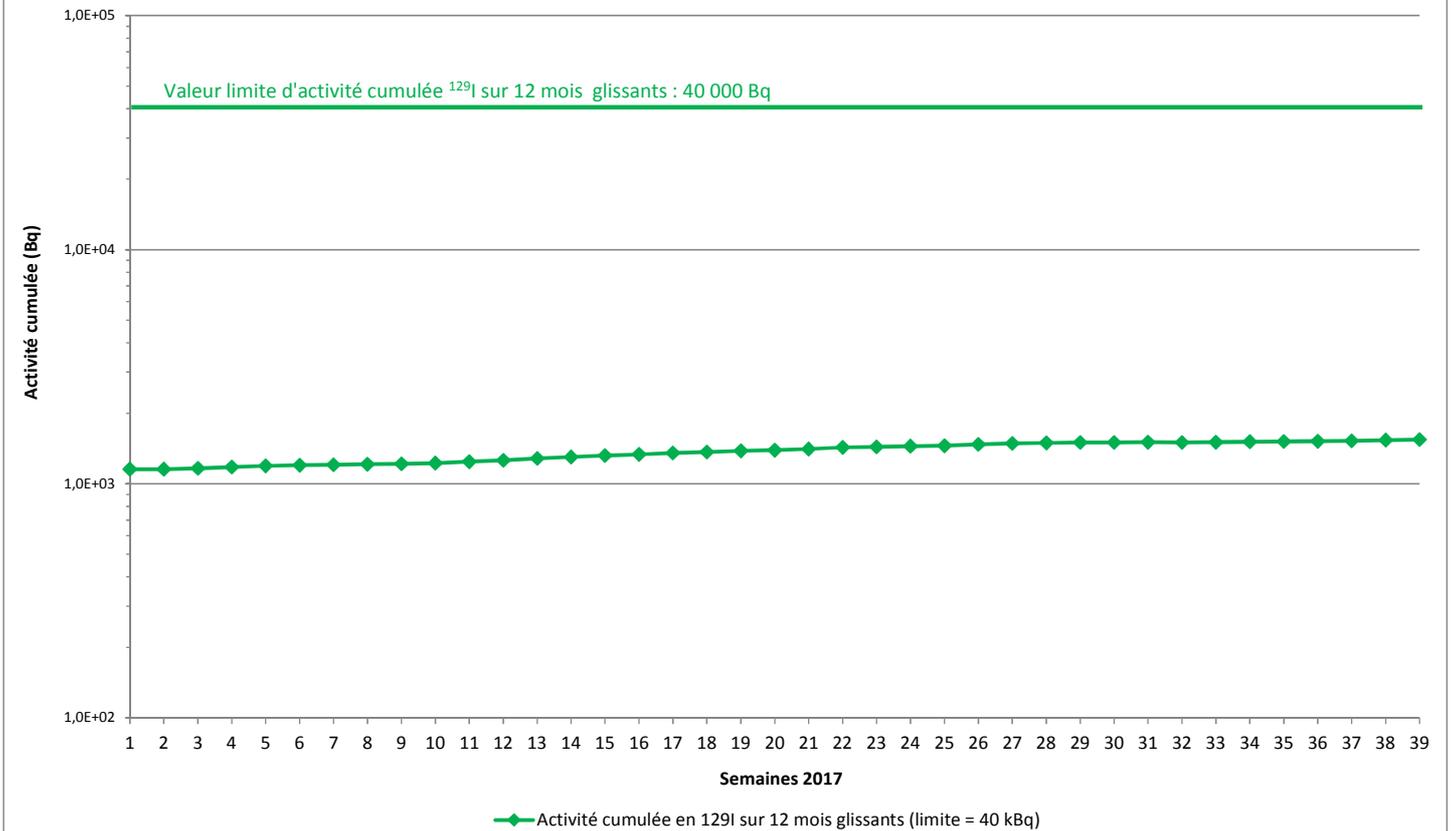
Activité cumulée ¹⁴C, rejet cheminée 2017



Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2017



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2017



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au paragraphe 2.1.

PARAMETRES	S36	S37	S38	S39	Total mensuel
Alpha total	$\leq 1,8.10^{-4}$	$\leq 1,1.10^{-4}$	$\leq 2,3.10^{-4}$	$\leq 1,1.10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 3,6.10^{-4}$	$8,4.10^{-4}$	$\leq 8,7.10^{-4}$	$1,5.10^{-3}$	
Activité H3	$\leq 0,41$	$\leq 0,38$	$\leq 0,34$	$\leq 0,34$	
Activité C14	$\leq 0,39$	$\leq 0,41$	$\leq 0,30$	$\leq 0,39$	$\leq 0,37$
Activité I129	$\leq 5,2.10^{-4}$	$\leq 5,4.10^{-4}$	$\leq 5,4.10^{-4}$	$\leq 5,3.10^{-4}$	$\leq 5,4.10^{-4}$

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

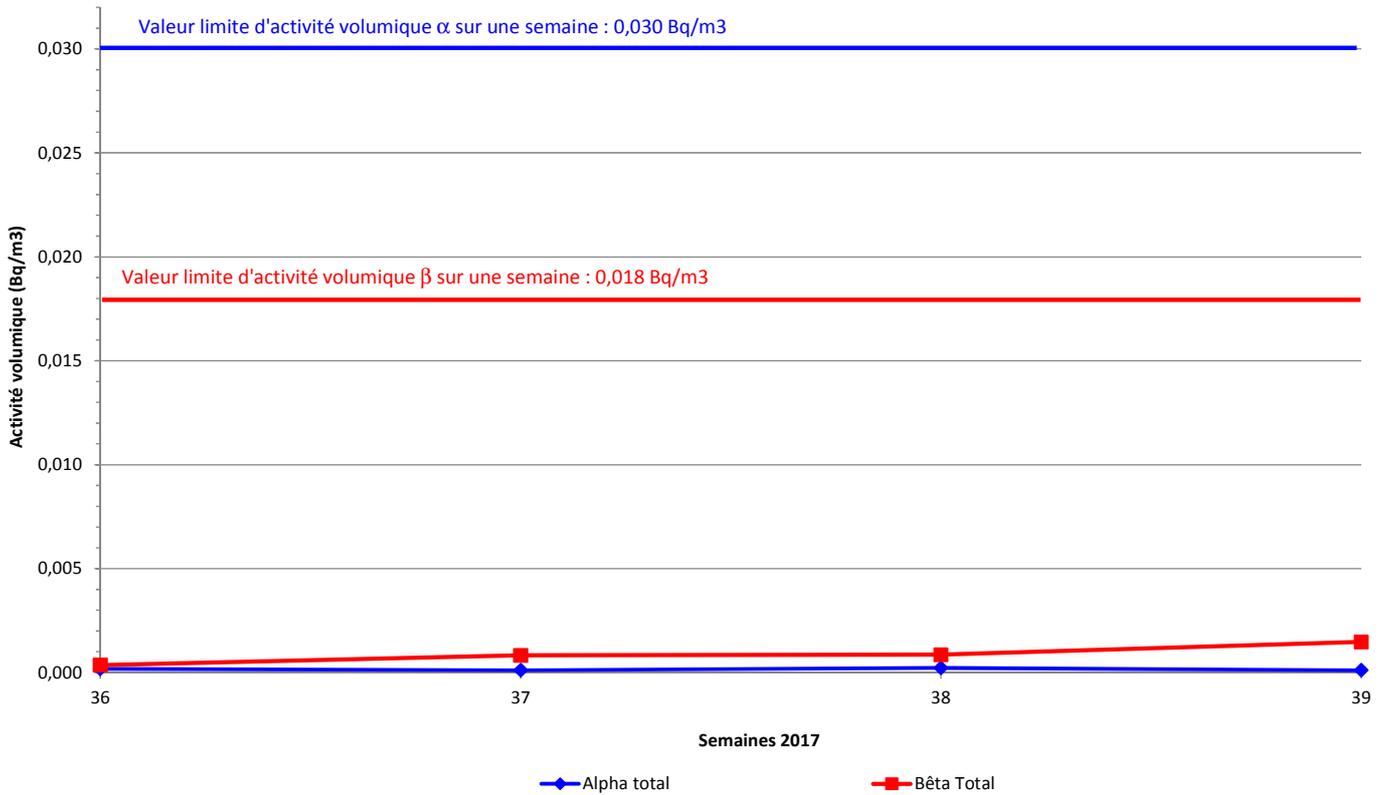
Les activités alpha total, beta total, ^3H et ^{14}C sont mesurées par le laboratoire DAHER NT (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ^{129}I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

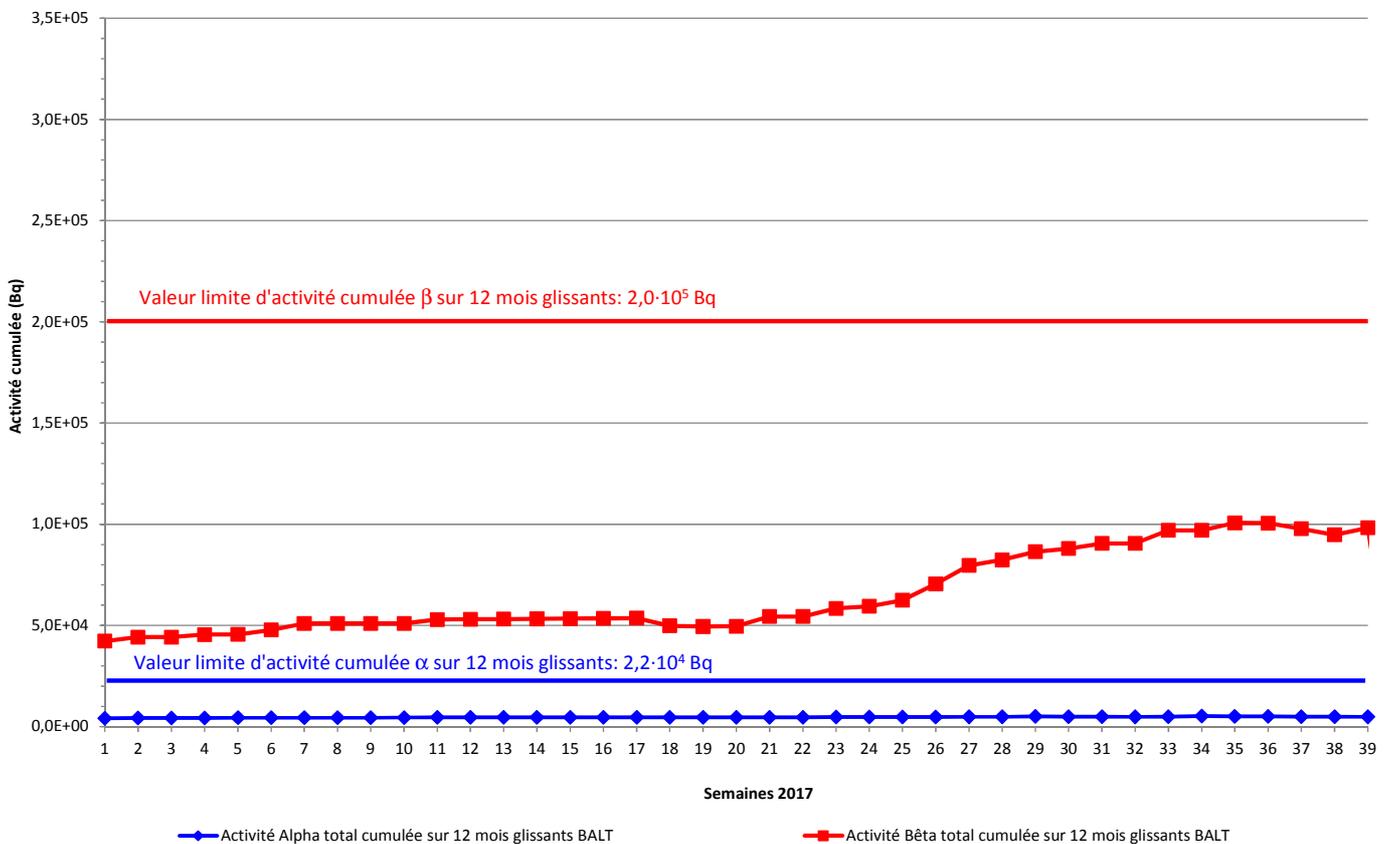
Commentaires :

Les mesures du ^{14}C et de l' ^{129}I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires paragraphe 2.1).

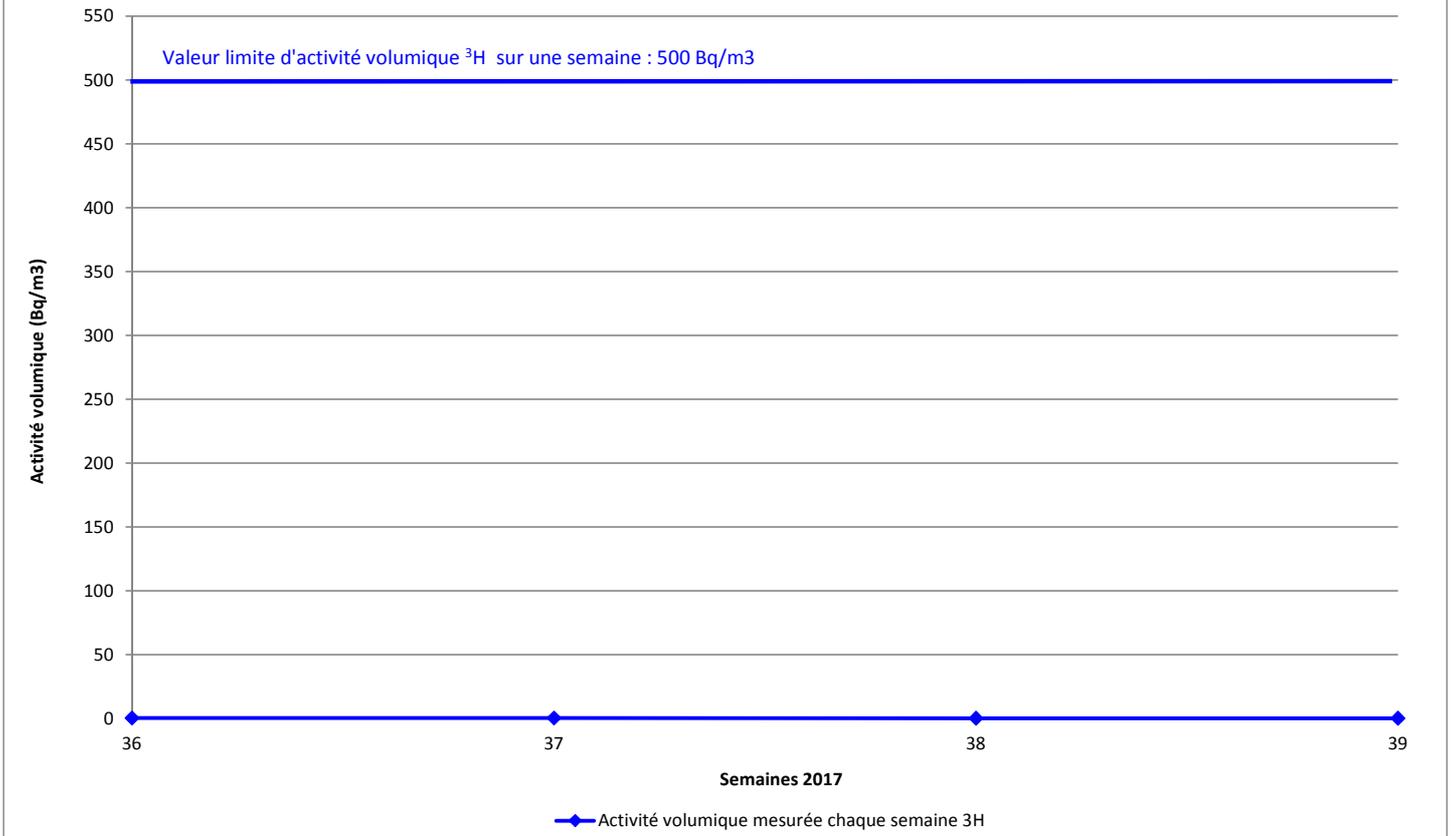
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2017



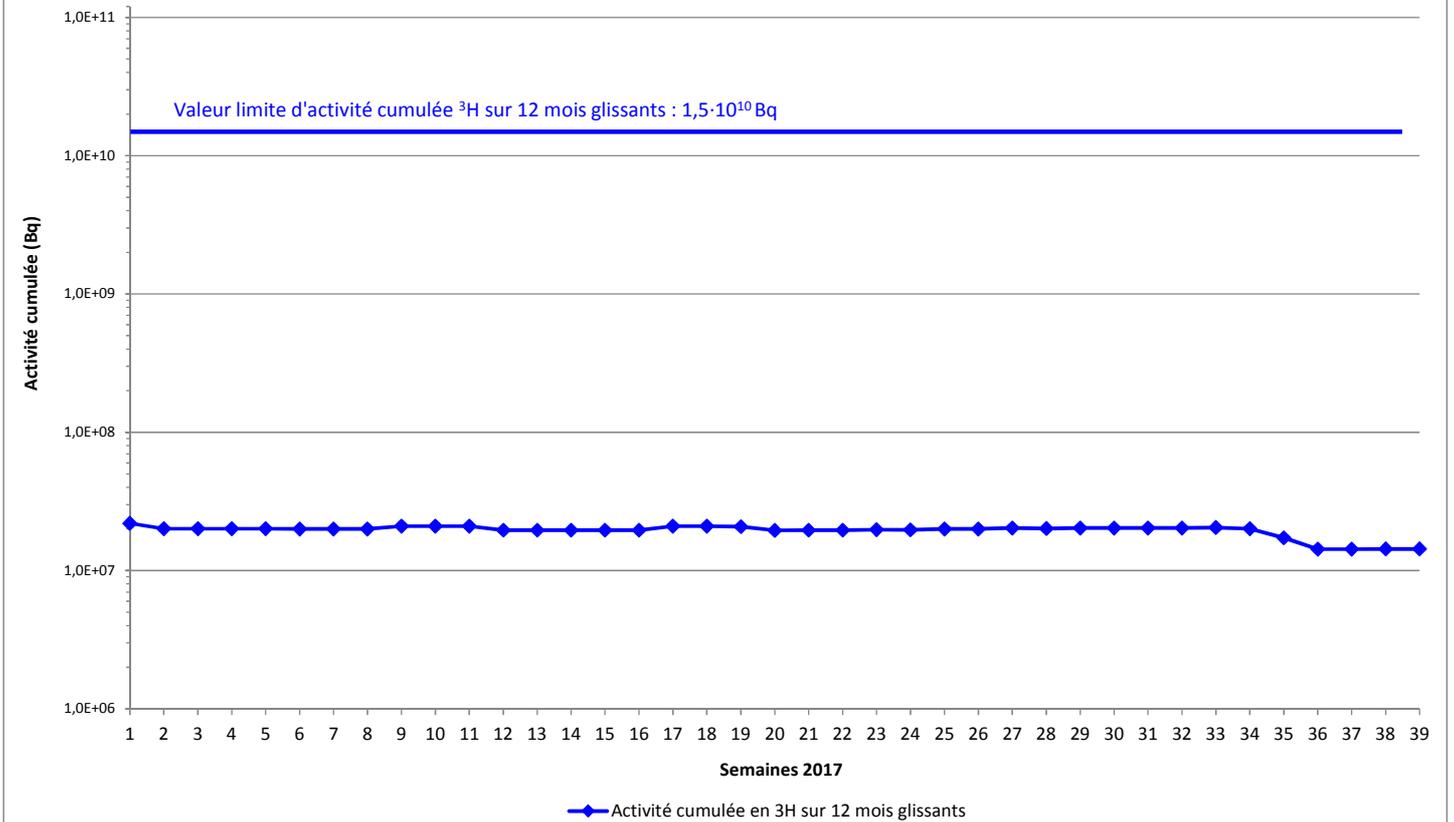
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2017



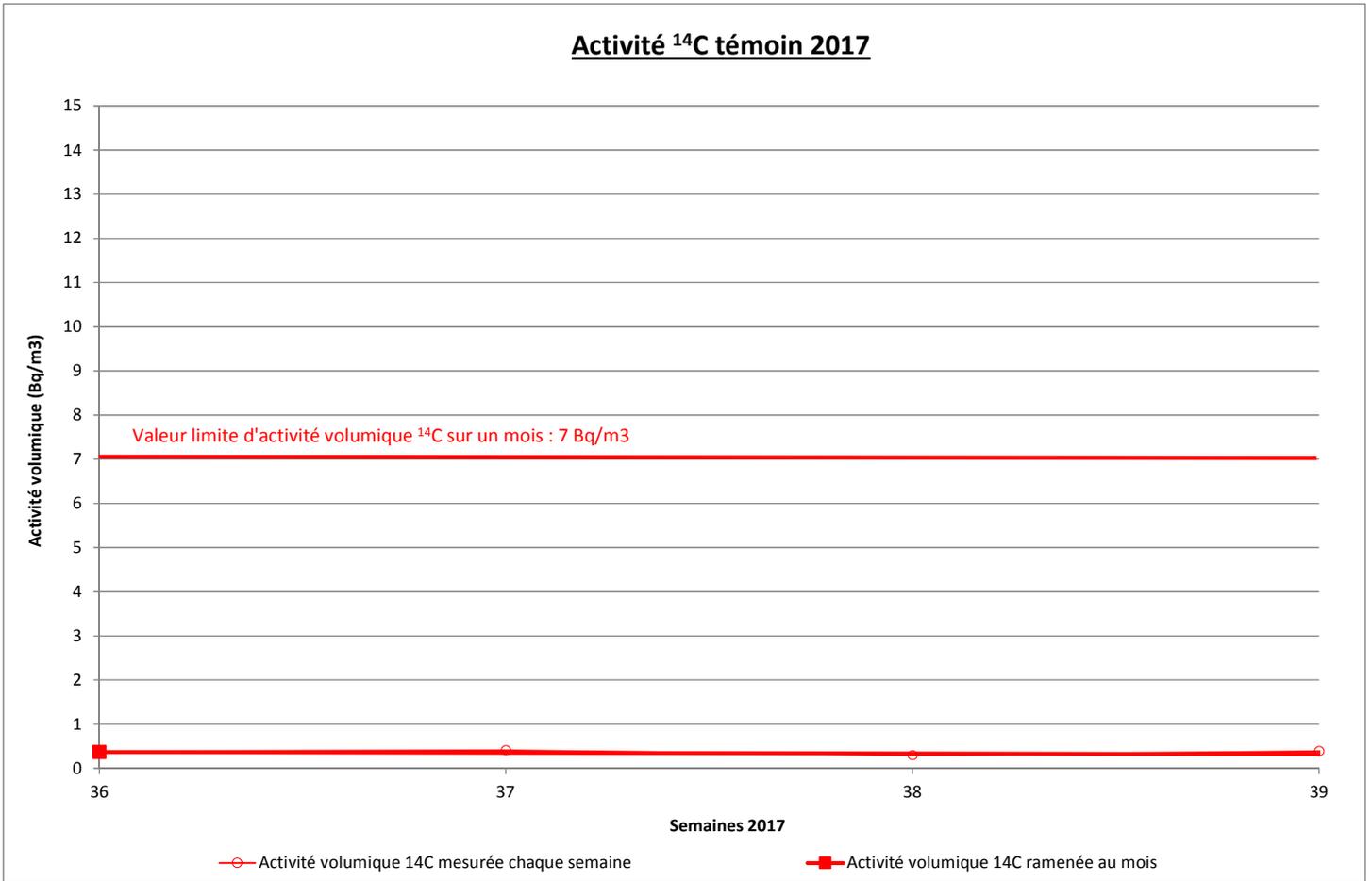
Activité ³H témoin 2017



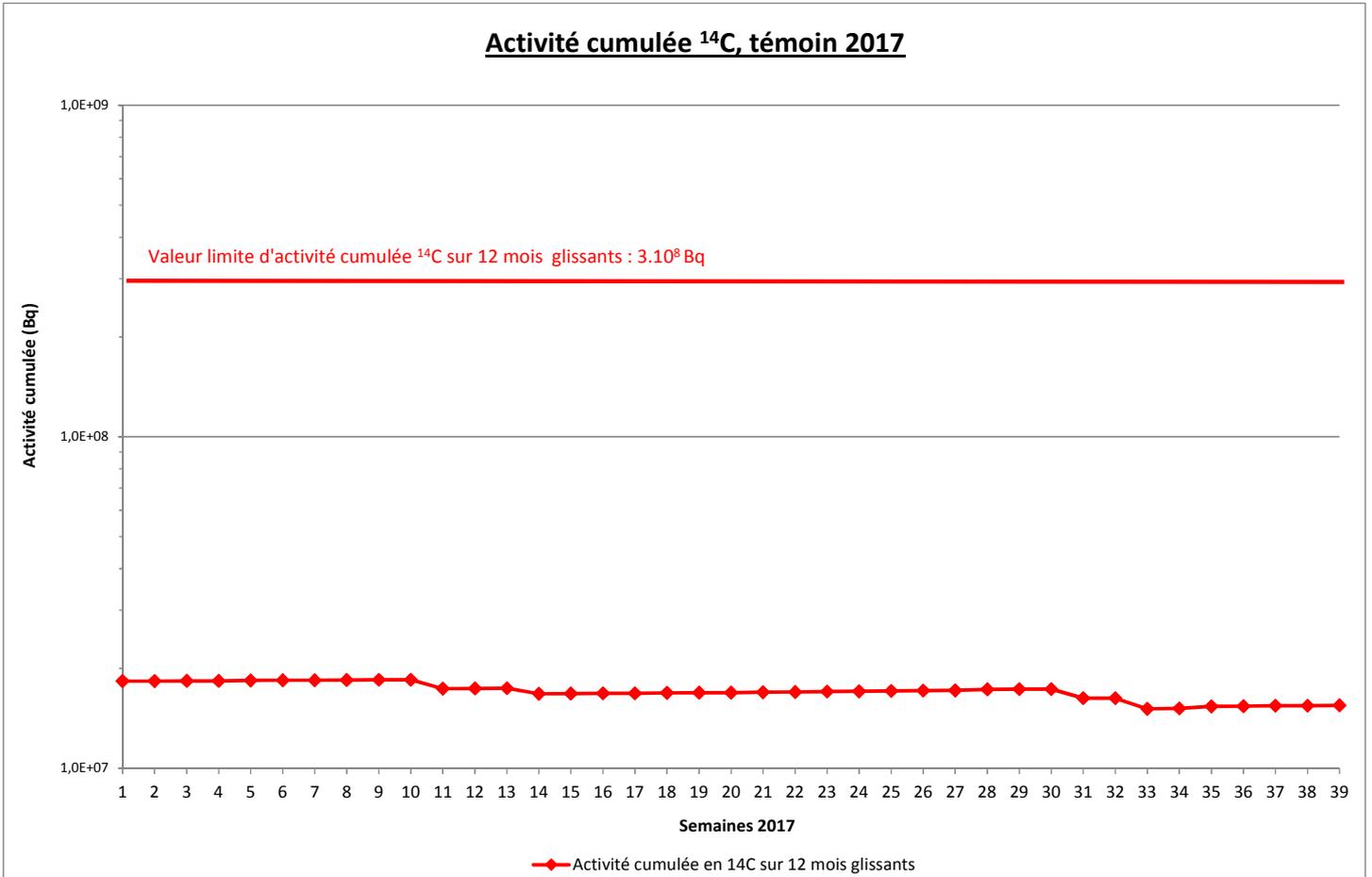
Activité cumulée ³H, témoin 2017



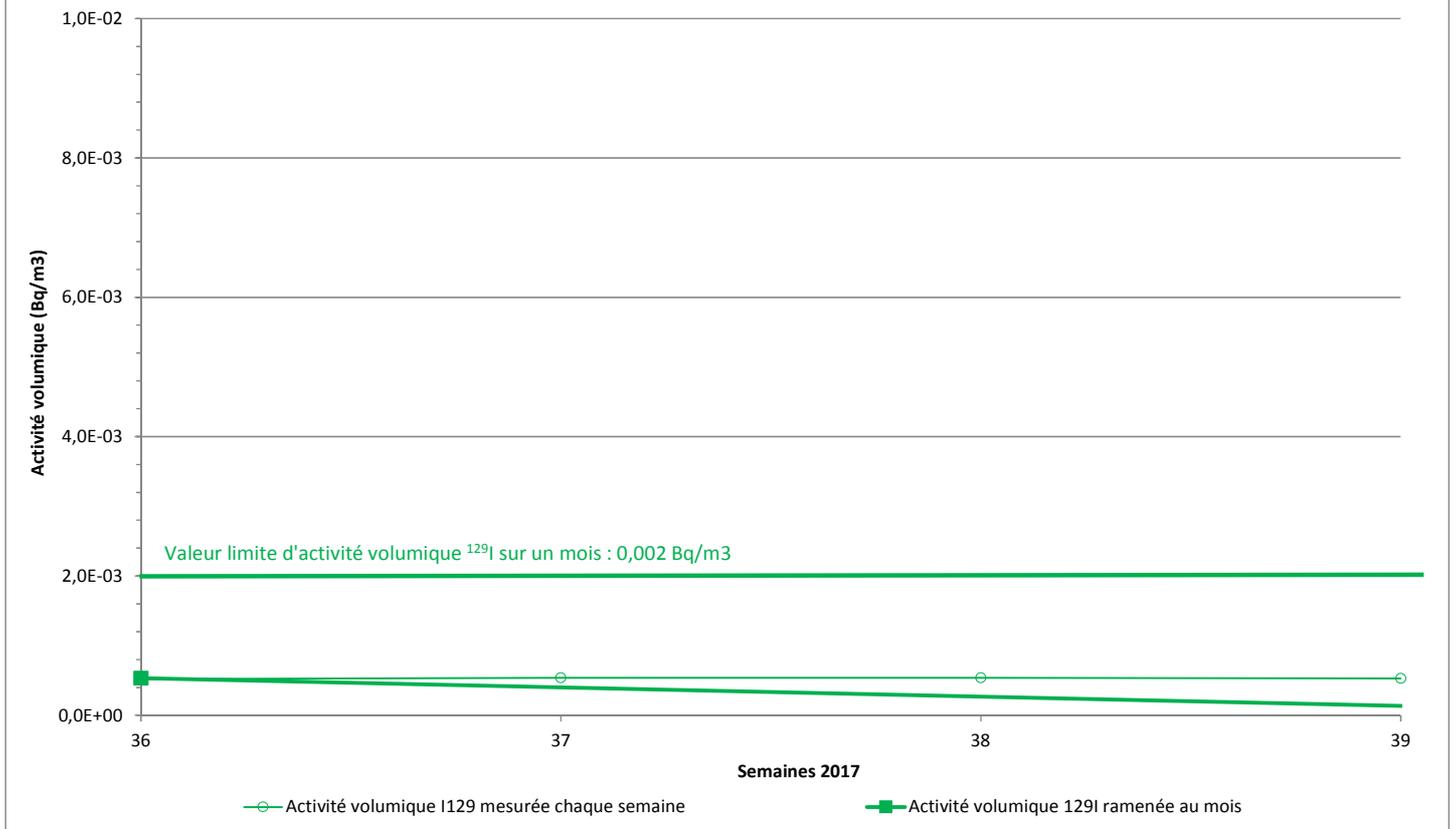
Activité ¹⁴C témoin 2017



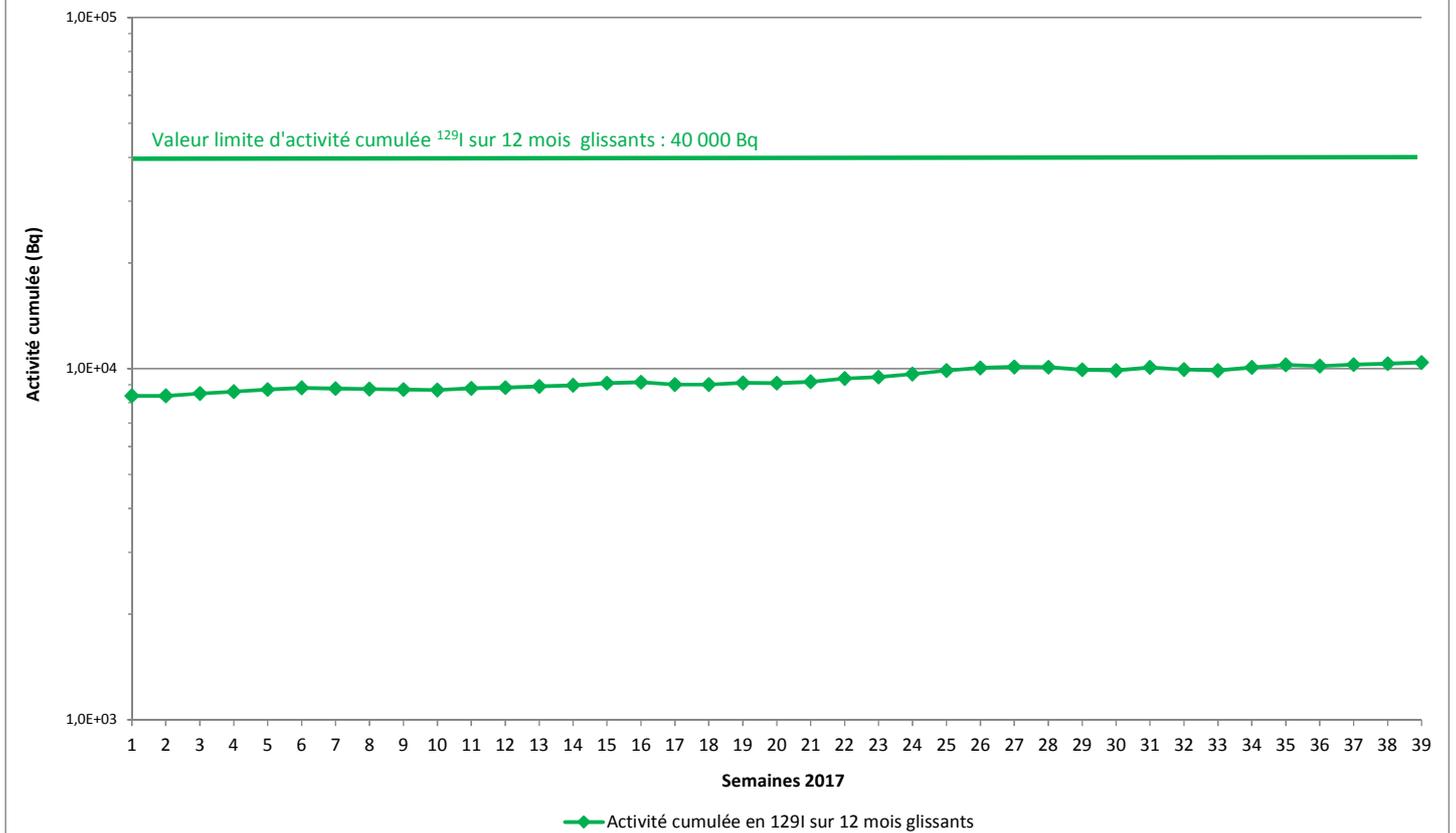
Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2017



Activité volumique ¹²⁹I témoin 2017



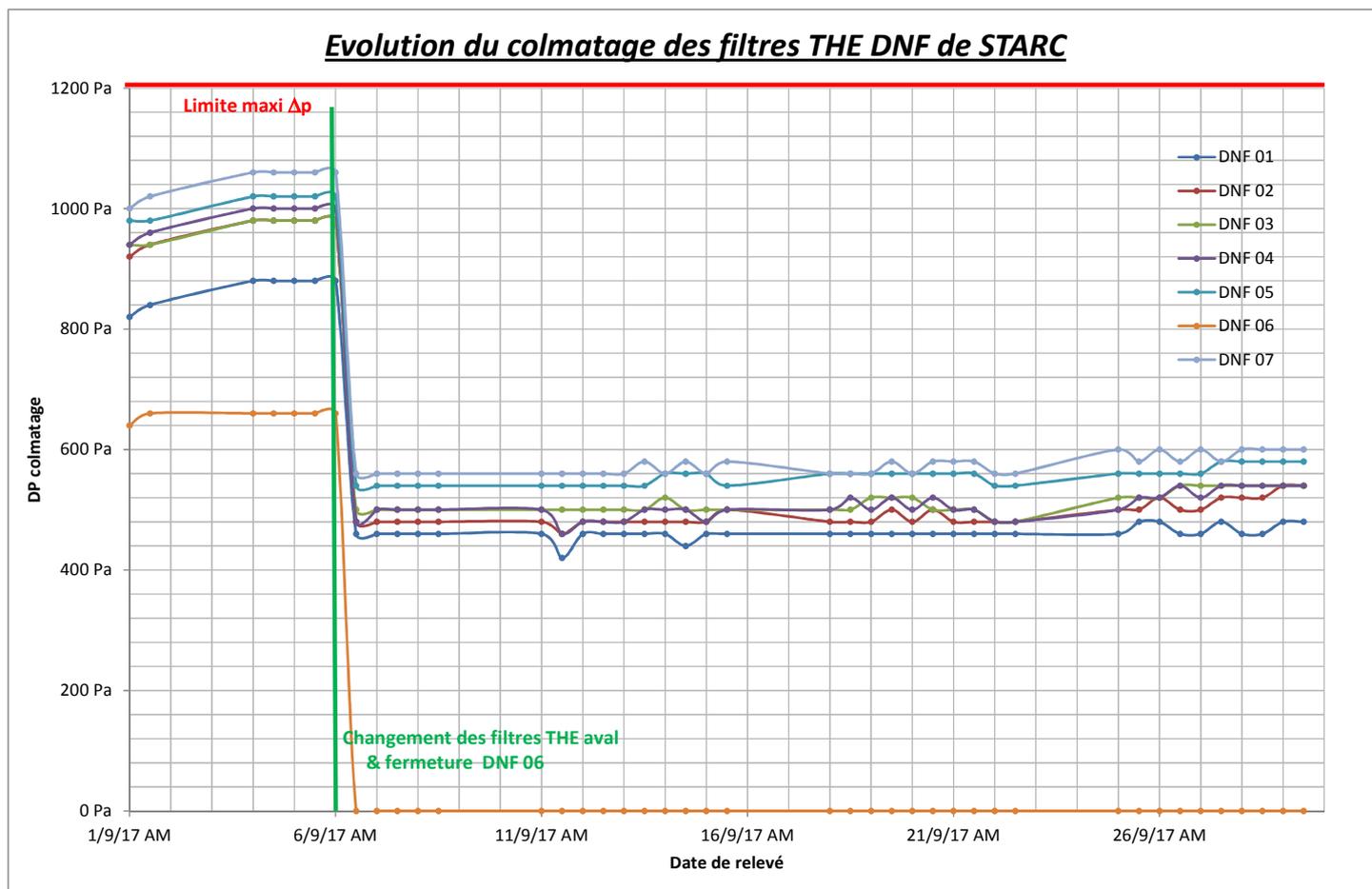
Activité cumulée ¹²⁹I, témoin 2017



2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc du Dernier Niveau de Filtration (DNF) dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées (pour les 2 filtres en série) le 30/09/2017 allaient de 480 à 600 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 6 septembre 2017. Le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre pour chaque ligne (2 filtres THE par ligne, et 7 lignes de filtration).

La ligne de Filtration (DNF 06) a été fermée le 6 septembre 2017. Le dernier test d'étanchéité annuel a été réalisé le 14/06/2017, conforme.

2.4- DIVERS

Fermetures du site :

Les dates de fermeture prévisionnelle du site sont :

- 26 décembre 2017.

Prélèvements environnementaux :

A jour.

Pas de prélèvement intermédiaire (non réglementaire) en juin 2017 faute d'eau dans le fossé ouest.

Réalisation des contrôles annuels réglementaires des sources et locaux, en août 2017. Attente du rapport.

Analyses d'eaux de pluie collectées dans des rétentions, absence de radioactivité.

DREAL / ASN :

Les travaux de terrassement du laboratoire ont démarré fin février 2017, mise en place des bâtiments modulables fin mars 2017, aménagements internes des locaux en cours (électricité, eaux usées, effluents douteux, eaux de toitures, étanchéité, chauffage, téléphone et réseau, ...). Mise en place de la ventilation nucléaire en septembre et octobre 2017.

Demande de qualification de l'ICPE en « installation à risque réduit » auprès du ministère de la transition écologique & solidaire. En cours de traitement.

Envoi d'un courrier d'information de la liste des sources scellées et non scellées détenues sur l'ICPE à la DREAL & à l'IRSN.

Proposition d'actualisation et de révision de la garantie financière liée à l'ICPE DAHER (mise à jour en lien avec la rubrique 2797) à la DREAL & la préfecture de l'Aube.

Courrier de réponse à l'ASN suite à inspection du premier juin 2017 et lettre de suite CODEP-DTS-2017-022373.

Premier contrôle inopiné des activités de tri & reconditionnement. Attente du rapport.

Evènements divers :

Local d'accueil à l'entrée du site pour maîtriser les accès : opérationnel.

3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC

Afin d'assurer la surveillance de l'exposition du public, plusieurs dosimètres passifs ont été placés en limite de propriété sur l'ICPE d'Épothémont (en zone conventionnelle) :

- 1 dosimètre en limite de site à la jonction avec la société voisine MC Clôture (Portail)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment entreposage (Droit Entreposage)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment de traitement (Droit Traitement)
- 1 dosimètre sur le mur extérieur du bâtiment au niveau de l'entreposage des bennes (Auvent Entreposage)
- 1 dosimètre au niveau du bâtiment administratif (Témoin)

La fréquence de mesurage de ces dosimètres est trimestrielle, comme pour les dosimètres du personnel de catégorie B, intervenant en zone nucléaire.

L'organisme en charge de leur développement est l'IRSN, laboratoire agréé ASN.

DOSIMETRE	Equivalent de dose (mSv)	
	PERIODE DE SUIVI 01/07/2017 – 30/09/2017	CUMUL (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Témoin	< 0,05	< 0,05
Portail	0,21	0,83
Droit Entreposage	0,32	1,17
Droit Traitement	0,23	0,99
Auvent Entreposage	0,16	0,60

(*) Le cumul est la somme des valeurs discrètes d'exposition.

Nota : les valeurs ci-dessus sont des résultats de mesures de la dose brute incluant le bruit de fond naturel. Ces doses sont mesurées avec un seuil à 10 µSv.

Le dosimètre témoin est conservé dans le bâtiment administratif, il permet de déduire éventuellement la dose induite par le transport jusqu'au laboratoire de mesure.

Nous présentons ces résultats, en déduisant la dose moyenne trimestrielle (même période) des mesures ambiantes les plus proches, à savoir Bar-sur-Aube (nous avons exclus les valeurs des sites de proximité ANDRA, communauté de commune de Soulaines, afin de s'affranchir de l'éventuel impact de ces sites sur la dose ambiante). Ces valeurs sont collectées sur le site :

www.mesure-radioactivite.fr/public/s-carte.html (données publiques des laboratoires RNME).

DOSIMETRE	Equivalent de dose (mSv)			
	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube 01/07/2017 – 30/09/2017	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube DES 12 DERNIERS MOIS	ICPE Epothémont période de suivi (**) 01/07/2017 – 30/09/2017	ICPE Epothémont Cumul (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Portail	0,21	0,84	0	0
Droit Entreposage			0,11	0,33
Droit Traitement			0,02	0,15
Auvent Entreposage			0	0
Valeur limite réglementaire pour le public (mSv) :				1

(**) Le calcul de la dose apportée par l'ICPE d'Épothémont, est la différence entre la dose brute des dosimètres de l'ICPE, mesurée par l'IRSN, et la moyenne des doses ambiantes mesurées à Bar-sur-Aube. Idem pour le calcul de la dose cumulée apportée par l'ICPE d'Épothémont.